



En attente d'objectifs ambitieux partagés par tous les acteurs agricoles

Le passage à l'échelle de la transition agricole nécessite une prise en compte du temps long par les politiques et un plan d'actions concerté pour éviter les incohérences.

Pour mener à bien la transition agricole, une « boîte à outils » régulièrement actualisée est à notre disposition pour opérer des choix qui impliqueront les orientations techniques de l'entreprise. En revanche, il faudra du temps pour que ces nouvelles pratiques soient mises en œuvre par le plus grand nombre et soient suffisamment efficaces. D'où l'importance de disposer d'une ligne directrice claire, issue de décisions politiques, française et européenne, cohérentes et partagées, et prévues pour un temps long, bien au-delà du cycle annuel de la plupart des productions agricoles. Mais des contradictions, issues de changements d'objectifs ou de priorités, gênent très souvent le décideur agricole.

Ces incohérences n'ont pas toujours la même source, certaines relevant de compromis français ou bruxellois, voire tout simplement issues d'arbitrages juridiques. Plusieurs exemples récents, très différents quant aux enjeux et aux acteurs concernés, me permettent d'illustrer mon propos. Sans connaître les arguments profonds et parfois contradictoires de chacun des acteurs concernés, j'ai néanmoins constaté l'effet dévastateur du manque de consensus et surtout par l'évolution de certaines règles. Il manque souvent la définition des priorités, et surtout un plan stratégique global qui aiderait les acteurs à mieux se comprendre, et ainsi mieux vivre ensemble.

En premier lieu, je citerai le cas de l'arbitrage juridique européen en faveur de l'abandon de la dérogation pour l'emploi des néonicotinoïdes sur les semences de betteraves sucrières. Cet arbitrage est intervenu à la suite d'un délai accordé aux producteurs betteraviers leur permettant la recherche d'alternatives. Les conditions météorologiques et des évolutions dans les pratiques culturales ont finalement permis de vivre une saison 2023 sans trop de pucerons vecteurs de la jaunisse sur les cultures de betteraves. Les positions contradictoires entre

différentes instances de tutelle ont démotivé les acteurs malgré un retour à un équilibre économique satisfaisant qui va aider à la mise en œuvre de solutions alternatives en prévision d'années plus sensibles. Une ligne politique plus constante aurait permis davantage



Damien BONDUELLE
Président d'Agridées

© Agridées

“

Les dirigeants des entreprises agricoles attendent vraiment de la part des pouvoirs publics d'être accompagnés et encouragés autour d'une vision politique à long terme, concertée, partagée et constante.

”

d'efficacité dans les actions permettant de prendre en compte les attentes de toutes les parties concernées dans la filière sucrière.

En deuxième lieu, j'évoquerai la réintroduction d'animaux sauvages comme l'ours et le loup et leur impact sur les cheptels de montagne. Cette faune sauvage devient maîtrisée, mais sous certaines conditions difficiles à respecter par les éleveurs eux-mêmes. Il a fallu quelques années pour que les mesures d'accompagnement soient réellement en place. Le danger restant réel, pour le cheptel et l'exploitant, il a été enfin accepté de gérer un minimum de régulation, évitant ainsi d'atteindre une surpopulation ingérable. Le coût global de l'indemnisation des pertes subies par les éleveurs reste à imputer au bénéfice du retour à la biodiversité. De plus, nombre de familles locales ont fini par se détourner des estives pourtant traditionnelles et si importantes pour l'équilibre et l'entretien du pâturage de montagne. Dès lors faut-il envisager que le berger se mue en chasseur d'indemnisation ?

Construire et suivre ensemble une même ligne directrice

Une troisième illustration porte sur la problématique de la gestion de l'eau. Les violentes oppositions de groupes d'individus à propos des retenues d'eau, gages techniques pour garantir la sécurité alimentaire et assurer un revenu constant aux producteurs concernés, posent question sur la définition des priorités sur le territoire. Une opposition totale et forcément subjective ne permet plus l'équilibre entre les différents acteurs locaux, au nom d'arguments irrationnels de part et d'autre. Les bassines opposent même des exploitants agricoles entre eux, adhérents de syndicats différents. Le débat sur les

véritables enjeux devient difficile. Et pourtant, le stockage de l'eau peut contenter un maximum de ces acteurs concernés sous réserve d'engagement de partage. En cas d'échec, les agriculteurs seront les grands perdants. Les opposants aussi.

Et enfin, pour quatrième exemple, j'évoquerai la difficulté de mise en place des clauses miroirs aux frontières. Comment encourager le remplacement d'importations par de la production locale si les produits non conformes à la réglementation en vigueur ne sont pas suivis d'un réel blocage aux frontières, si les produits font l'objet de compensations commerciales plus ou moins connues et si les conditions économiques sont plus favorables dans les pays dont sont originaires ces produits ? En attendant, les importations progressent. Les produits concernés inondent nos marchés pour la plus grande satisfaction de nos consommateurs qui ne se posent même plus la question de savoir s'ils respectent la réglementation en cours, se satisfaisant d'un prix plus accessible. Et le volume de la production française recule inexorablement...

Ces quelques exemples sont très révélateurs d'un besoin de plus de politiques, stables et inscrites sur le long terme. La volonté de retrouver notre souveraineté alimentaire en Europe, sinon en France, implique non seulement une plus grande concertation entre les parties prenantes, mais surtout la mise en œuvre d'un cadre permettant d'y développer toutes les initiatives, privées ou collectives. Les dirigeants des entreprises agricoles attendent vraiment de la part des pouvoirs publics d'être accompagnés et encouragés autour d'une vision politique à long terme, concertée, partagée et constante. De nombreuses réflexions ont été menées par différents organismes qui cherchent à associer la satisfaction du bien commun à une juste rémunération de l'exploitant, proposant des plans d'actions innovants et résilients. De la perspective, passons à un véritable plan d'actions avec des objectifs partagés sur le temps long par tous les acteurs agricoles, appuyé par les pouvoirs publics et les citoyens. ▶

Damien Bonduelle